RENAULT TRUCKS

ATTESTATION DE VERIFICATION DU SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VEHICULE

Annexe 8 conforme à la directive CEE 2001/11/CE, arrêté du 23 décembre 2002

N° 1722

Echéance de validité de la présente attestation (1) : 04/09/2026

Je soussigné :

- station agréée par le constructeur : KERTRUCKS SAS
Site de Caudan
ZI de Kergouaran
79 rue A. Eiffel
56850 - CAUDAN
Tél. 02 97 50 97 20 - Fax 02 97 50 97 23
RCS Rennes 326 620 820

- adresse :

- vérificateur : KERJADEC C.

atteste que le système de limitation ou le limitateur de vitesse du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limitateur : 90 km/h

- Véhicule : BK-369-DV

- Marque : Renault

- Type : Midlum 18 Heavy

- N° de série (N° VIN) VF6 4GAHH0 000047722

Fait le : 05/09/2025

Lieu : Caudan

Code du plombage : 475372

Signature du vérificateur :

(1) Date attestation + 1 an :

Exemplaire à conserver avec les papiers du véhicule

Réf. : 50 00 269 006